Forhom by egis

Formation INTRA
>Infrastructures

LE MANAGEMENT DE CONTRAT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES (EN PHASE DE RÉALISATION)

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Être en mesure de s'approprier et de suivre un contrat tout au long de l'avancement des travaux
- Savoir gérer les relations avec les acteurs (Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, riverains, sous-traitants…) et prendre en compte la sécurité et l'environnement du chantier.
- Réaliser des prestations en phase avec le contenu du contrat

LES + DE VOTRE FORMATION

- Etudes de cas pratiques dans le domaine de la construction routière et / ou bâtimentaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Ingénieurs responsables du suivi des contrats au sein des maîtrises d'ouvrages, maîtrise d'œuvre, bureaux de supervision et de contrôle.

BON À SAVOIR

Mises en situation basées sur des études de cas réels de dossiers suivis par les apprenants (sous réserve de communiquer en amont les documents de projets nécessaires à la préparation des exercices pratiques).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les particularités du management des projets d'infrastructure

- La gestion de la communication devant la multiplicité des acteurs (MO, MOE, Bailleurs, Riverains…),
- Les différents types et formes de contrats (bordereaux, forfait…),
- Les contraintes des projets (environnement, riverains…),
- La gestion des normes de la qualité,
- Le contrôle des coûts.

Module 2

S'approprier le contrat du projet

- Les composantes d'un contrat,
- Les aspects financiers d'un contrat, les quantités,
- Les modalités de contrôle, les pénalités,
- Les garanties,
- Les délais,
- La sous-traitance,
- La gestion des risques et des litiges.

Module 3

La vie du contrat durant la réalisation du projet

- La préparation du chantier,
- Le suivi des quantités,
- La gestion des modifications, des aléas et des imprévus,
- Le traitement des demandes hors contrat,
- Le suivi financier, et la facturation,
- La gestion de l'environnement,
- la gestion des réclamations : les procédures, les étapes d'analyse et de traitement des réclamations, les responsabilités, les prises de décision (mise en demeure, arrêt des chantiers, etc.).

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation